

A date du 1er janvier 2009, la gestion des comptes d'hébergement sera assurée par la société [Diogenius sprl](#).

Les conditions contractuelles seront reprises telles que ci-dessous.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

1. Compte.

Le présent Contrat s'applique à tous les Comptes (sous-comptes, pointeurs, etc) liés au Titulaire du Compte.

2. Période de renouvellement.

Le présent Contrat sera automatiquement renouvelé pour des périodes de 12 mois ceci pendant toute la durée de vie du contrat jusqu'à sa résiliation écrite.

3. Résiliation.

Les demandes de résiliation doivent être écrites et envoyées par fax ou par lettre au siège central de ACELIS. La demande de résiliation doit être faite par écrit et adressée par pli recommandé à la partie non requérante au plus tard 30 (trente) jours avant l'échéance du présent contrat. Si le Titulaire du Compte ne résilie pas avant la date de renouvellement, il est tenu au paiement de toute la période.

Si, après en avoir averti le Titulaire du Compte, celui-ci ne corrige pas le site Web par rapport aux circonstances reprises ci-après, ACELIS peut mettre fin au présent Contrat, interrompre ce service et effacer le site Web le 10ème jour, si:

- a) Le Titulaire du Compte viole n'importe quelle clause du présent Contrat, n'importe quelles lois ou réglementations municipales, provinciales ou fédérales, ou n'importe quelle instruction ou directive établie par ACELIS à n'importe quel endroit du site Web www.ancelis.net ou www.ancelis.be;
- b) Le Titulaire du Compte adopte un comportement ou charge des informations sur le site Web qui, selon ACELIS, peuvent être préjudiciables à d'autres Titulaires de Compte, aux affaires ou à la réputation de ACELIS ou d'un tiers;
- c) Le Titulaire du Compte entreprend une activité qui pourrait submerger ou qui submerge le serveur par un usage intensif de l'unité centrale (CPU) ou qui requiert un volume disproportionné des ressources du serveur ACELIS;
- d) Le Titulaire du Compte conteste les clauses du présent Contrat ou de toute modification établie, de temps à autre, par ACELIS, que ce soit dans un Contrat modifié, une annexe au présent Contrat ou sur le site Web www.ancelis.net ou www.ancelis.be.

4. Représentations & Garanties.

Aucun conseil ou information oral ou écrit donné par ACELIS ou ses employés ne constituera une garantie. Le présent Contrat annule et remplace toute information ou conseil donné par ACELIS ou ses employés. ACELIS ne garantit pas que les services fournis par ACELIS seront continus, dépourvus d'erreurs ou sûrs. Le Service est fourni sur une base " tel quel " sans aucune représentation ou garantie d'aucune sorte, qu'elle soit explicite ou implicite. ACELIS peut également lier à ou inclure dans ses ressources Web des informations fournies par des partenaires et prestataires tiers. ACELIS ne garantit pas la fiabilité de ces informations, ni ne recommande aucun de ces services. Pour plus de certitude et sans restriction du caractère général de ce qui précède :

- a) ACELIS ne donne pas de représentations, d'assurances ou de garanties de quelque nature que ce soit, qu'elles soient écrites ou orales, concernant la fiabilité du site Web du Titulaire du Compte ou de tout autre service fourni.
- b) ACELIS n'est pas responsable des suppressions, modifications ou pertes de données dues à des problèmes de réseau ou de système, à des dossiers altérés, à des suppressions accidentelles ou à n'importe quelle autre raison.
- c) ACELIS ne donne pas de représentations, d'assurances ou de garanties concernant la fiabilité, la vitesse ou la cohérence du serveur.
- d) ACELIS ne donne pas de représentations, d'assurances ou de garanties concernant la précision ou l'exactitude du contenu des Sites et n'est pas responsable des erreurs ou omissions découlant de l'utilisation de ces informations.

5. Garantie.

ACELIS fournira une garantie remboursement de 30 jours à partir de la date d'activation (moins les frais d'installation). Il n'y aura pas de remboursement de montants payés d'avance après l'expiration de la période de remboursement de 30 jours.

6. Méthode de paiement.

Le Titulaire du Compte payant par chèque ou ordre de paiement recevra une facture et le paiement doit se faire à la réception.

7. Défaut de paiement.

Les Comptes en défaut de paiement sont ceux qui restent impayés 15 jours après l'activation ou la date de renouvellement. Les comptes en défaut de paiement sont bloqués et ne peuvent plus être utilisés. Après 15 jours ACELIS peut, à sa seule discrétion, résilier le Compte sans aucune autre compensation vis-à-vis du Titulaire du Compte. Si des comptes en défaut de paiement sont bloqués pendant un maximum de 2 mois, le Compte sera désactivé de manière permanente. Passé ce délai et seulement si c'est possible, si le Titulaire du Compte désire que son site soit réactivé, alors le paiement total ainsi que tous les frais de récupération applicables devront être acquittés avant la réactivation du Compte. Toute réclamation concernant nos factures ou nos services doit être adressée par écrit dans les dix jours. Passé ce délai, elle ne sera plus reçue. Toute facture non payée à son échéance portera, de plein droit, intérêts à 12% l'an sans mise en demeure préalable, l'échéance du terme tenant lieu. Les montants dus à [Acelis.net sprl](#) seront en outre majorés d'une indemnité forfaitaire de 10% avec un minimum

de 75 EUR pour frais internes à l'exclusion des frais de Justice éventuels.

9. Notification et Approbation.

Le Titulaire du Compte s'engage à respecter les dispositions de ce contrat de service et devra approuver les dispositions supplémentaires émanant de ACELIS et portant sur le présent Contrat et/ou tous les services futurs qui seront ajoutés au présent Contrat. ACELIS se réserve le droit de modifier les dispositions du présent Contrat à n'importe quel moment moyennant un préavis de 72 heures au Titulaire du Compte.

Celui-ci s'effectuera sous la forme d'une annonce sur le site Web www.acecis.net ou www.acecis.be ou d'un courrier électronique à l'adresse email du Titulaire du Compte mentionnée dans le présent contrat.

Si le Titulaire du Compte refuse d'accepter les nouvelles dispositions ou modifications, il pourra résilier le service au moment de la date de renouvellement. Si le Titulaire du Compte ne résilie pas le service, on considérera qu'il accepte les modifications des dispositions ou conditions du présent Contrat. Si le Titulaire du Compte refuse d'accepter les dispositions ou modifications futures, ACELIS peut, à sa seule discrétion, résilier le Compte immédiatement.

10. Contenu.

Le « sous-hébergement » tant payant que gratuit envers d'autres entités, physiques ou morales, ainsi que la mise à disposition contre rémunération des autres services du hosting ne sont pas autorisées.

Il est strictement interdit de faire rediriger un autre nom de domaine directement sur l'adresse principale ou sur un sous-répertoire au moyen d'un organisme externe (comme ULimit par exemple).

Le Compte Internet Virtual Hosting et les services électroniques qui y sont liés peuvent uniquement être utilisés à des fins légales conformément aux lois internationales, fédérales, provinciales et municipales en vigueur. La violation de cette clause ou de toute autre clause du présent Contrat pourra donner lieu à un préavis de 30 (trente) jours avant résiliation du service ou, si ACELIS le souhaite, à une résiliation immédiate du service. ACELIS a le droit de refuser le service si le contenu de l'information fournie est, selon l'avis de ACELIS, illégal, fallacieux ou obscène. ACELIS prendra la décision finale dans tout litige concernant un contenu inacceptable et le Titulaire du Compte est d'accord d'accepter la décision de ACELIS. Dans tous les cas où le Titulaire du Compte a enfreint les dispositions du présent Contrat, ACELIS se réserve le droit de désactiver ou de verrouiller le Compte sans en avertir le Titulaire du Compte. ACELIS ne sera pas tenu responsable et n'émettra aucun crédit ou remboursement dans les cas de désactivation dus à la violation du présent Contrat. Le Titulaire du Compte accepte que ACELIS n'est pas responsable du contenu du site Web et reconnaît que ACELIS ne cautionne ni ne vérifie ce matériel. Le Titulaire du Compte accepte d'assumer l'entière responsabilité de tous les fichiers associés au site Web et reconnaît que le Titulaire du Compte peut être tenu légalement responsable du contenu du site Web. Le Titulaire du Compte n'inclura pas sur le serveur Web un contenu ou une connexion Internet qui comporte, encourage ou est impliqué dans les sujets repris ci-après :

- a) infraction de droit d'auteur, marque déposée, brevet, secret commercial ou autre droit de propriété intellectuelle
- b) pornographie
- c) un contenu qui exploite les enfants âgés de moins de 18 ans
- d) propagande haineuse
- e) un contenu raciste, menaçant, calomnieux, diffamatoire ou autre contenu abusif
- f) incitation à commettre des actes illégaux
- g) utilisation frauduleuse de la poste, stratégies marketing " boule de neige " ou autres activités frauduleuses
- h) promotion d'un contenu par l'envoi d'e-mails non sollicités (spamming)
- i) envoi d'e-mails non sollicités (spam) à partir du serveur ACELIS ou de tout autre serveur se référant au contenu du serveur ACELIS, ou l'envoi de tels e-mails au moyen d'un serveur Web ACELIS spécialisé répertorié comme adresse de contact
- j) warez, cracks (cassages), hacks (piratages), logiciels " spam " & leurs utilitaires
- k) couche mpeg illégale de deux ou trois fichiers (MP2 ou MP3) qui peut être considérée comme une violation des droits d'auteur
- l) information ou autre matériel contenant un virus, des données altérées ou tout autre composant nuisible ou préjudiciable

11. Prix.

ACELIS se réserve le droit d'augmenter les prix à n'importe quel moment, pour autant que les dispositions prévues à l'article 9 du présent contrat soient respectées.

12. Mots de passe & Netiquette.

Le Titulaire du Compte accepte de suivre la "Netiquette" généralement admise lors d'envoi de messages e-mail ou de l'enregistrement de newsgroup messages. Le Titulaire du Compte est seul responsable de la sécurité du mot de passe. Dans le cas où le Titulaire du Compte révèle le mot de passe à une partie ou personne inconnue, il sera tenu responsable de toute utilisation non autorisée des services de ACELIS. Ceci inclut tous les dommages qui en découlent jusqu'à ce que ACELIS en soit averti par le Titulaire du Compte. ACELIS ne modifiera aucun mot de passe se rapportant à un Compte sans avoir vérifié l'identité du Titulaire du Compte. Cette vérification peut comporter des demandes écrites avec signature. Le Titulaire du Compte accepte de ne pas participer, que ce soit de manière directe ou indirecte, à la distribution de "SPAM", "JUNK MAIL" ou messages commerciaux ou communications non sollicités sous quelque forme que ce soit, soit via les serveurs ACELIS ou via tout autre serveur. ACELIS se réserve le droit de mettre fin, sans préavis, à tous les services fournis au Titulaire du Compte si celui-ci participe à la distribution de telles communications.

13. Politique de confidentialité.

Afin de protéger les clients de ACELIS, ACELIS refusera de communiquer des informations aux personnes qui les demandent sans le consentement

écrit exprès du Titulaire du Compte.

14. Propriété du Compte & Litige.

Dans le cas d'une dissolution de partenariat, séparation ou autres problèmes légaux dans lesquels le Titulaire du Compte serait impliqué, il va de soi que ACELIS restera neutre et peut même verrouiller le Compte jusqu'à ce que la situation ait été résolue. Au cours de cette période, si le Compte est en souffrance de paiement depuis plus de 15 jours, ACELIS peut bloquer le compte jusqu'à ce que le paiement ait été reçu. En aucun cas ACELIS ne sera tenu responsable des pertes encourues par le Titulaire du Compte au cours de cette période de détermination de droit de propriété légitime.

15. Garantie.

Le Titulaire du Compte s'engage à ne pas porter préjudice à ACELIS, à sa réputation, à ses systèmes informatiques, à sa programmation et/ou à d'autres Titulaires de Compte utilisant les services de ACELIS.

ACELIS se réserve le droit de sélectionner l'ordinateur pour le meilleur rendement du site Web du Titulaire du Compte. Si le Titulaire du Compte viole le présent Contrat, alors ACELIS a le droit de mettre fin au service sans aucun remboursement de la portion utilisée payée d'avance par le Titulaire du Compte. Le Titulaire du Compte s'engage à indemniser et à garantir à la fois ACELIS et tout autre Titulaire de Compte contre tous les recours et/ou dépens (y compris les frais de justice) découlant de l'utilisation ou de l'utilisation abusive de leur service par le Titulaire du Compte. Si, à n'importe quel moment, le Titulaire du Compte enfreint une quelconque disposition du présent Contrat et ACELIS est tenu d'engager les services d'un avocat, alors le Titulaire du Compte payera tous les honoraires d'avocat et les frais de justice.

Le Titulaire du Compte s'engage à indemniser et à garantir ACELIS contre, ainsi qu'à le rembourser en ce qui concerne les pertes, dommages, dettes, recours, jugements, règlements, amendes, coûts et dépens (y compris les frais connexes, honoraires d'avocat et frais d'enquête) de quelque nature que ce soit encourus par ACELIS suite à, ou découlant de, ou en rapport avec

(i) toute violation du présent Contrat par le Titulaire du Compte, (ii) toute violation de droit d'auteur, marque déposée, brevet, secret commercial ou tout autre droit de propriété intellectuelle de n'importe quelle partie par le contenu du Site, ou (iii) un contenu illégal, diffamatoire, calomnieux, dangereux ou diffamant du Site.

16. Utilisation.

Le Titulaire du Compte est conscient du fait que ce service est fourni via un serveur commun. Ceci signifie que le site Web du Titulaire du Compte ne peut pas surcharger le serveur par une utilisation intensive de l'unité centrale (CPU) à partir de scripts CGI ou de chat scripts ou d'une utilisation excessive de largeur de bande qui interfère avec la capacité de ACELIS à fournir des services à ses utilisateurs. Si le site Web du Titulaire du Compte surcharge le serveur et/ou provoque des réclamations d'autres Titulaires de Compte, ACELIS peut résilier le Compte moyennant un préavis de 72 heures au Titulaire du Compte. ACELIS remboursera les paiements effectués pour le temps de service restant non utilisé.

17. Sécurité.

ACELIS désactivera sans avertissement préalable le site Web du Titulaire du Compte ou tout autre service portant sur le site Web du Titulaire du Compte, si ACELIS estime que celui-ci est dangereux ou peu sûr pour les autres Titulaires de Compte ACELIS sur le serveur commun (violation de la sécurité). Dans ce cas, ACELIS ne sera pas tenu responsable des dommages subis par le Titulaire du Compte. L'objectif de ACELIS est de préserver tous les Titulaires de Compte de ces événements, qu'ils se produisent ou non.

18. Cession, Licence et Transfert.

Les droits et les privilèges du Titulaire du Compte ne peuvent être vendus ou transférés sans l'accord et le consentement écrits de ACELIS. ACELIS peut céder, mettre sous licence ou transférer ses responsabilités et devoirs dans le cadre du présent Contrat.

19. Changement d'adresse.

Tous les changements (adresse, adresse e-mail, numéro de téléphone, contact, etc) se rapportant au Titulaire du Compte doivent être mis à jour avec ACELIS par courrier ou fax dans les 7 (sept) jours de la modification. Les notifications téléphoniques ou par e-mail ne seront pas acceptées. ACELIS ne sera pas responsable dans le cas où le Compte du Titulaire du Compte serait désactivé ou verrouillé parce que le Titulaire du Compte a négligé de faire part à ACELIS de ces modifications.

20. Notification aux Autorités.

Si ACELIS décide que les forces de l'ordre doivent être averties en matière de contenu potentiellement illégal du siteWeb, le Titulaire du Compte accepte que ACELIS fournisse des copies du site Web du Titulaire du Compte aux autorités compétentes sans en avertir le Titulaire du Compte. Le Titulaire du Compte accepte que ACELIS n'ait pas un devoir de confiance ou de non-divulgence vis-à-vis du Titulaire du Compte en ce qui concerne le contenu du site Web du Titulaire du Compte. ACELIS peut coopérer aux mesures légales mises en oeuvre pour localiser les personnes ayant enregistré un contenu illégal ou qui encouragent un comportement illicite.

21. Limitations de Responsabilité.

ACELIS n'est pas responsable des pannes, retards ou interruptions dans la livraison de n'importe quel contenu ou service du serveur ACELIS; ou des pertes ou dommages découlant de l'utilisation du contenu ou des services fournis par ACELIS, et pour plus de certitude et sans porter préjudice au caractère général de ce qui précède:

- a) La responsabilité de ACELIS vis-à-vis du du Titulaire du Compte en ce qui concerne les dommages réels pour quelque raison que ce soit, quelle que soit la forme du recours, se limitera au maximum aux redevances payées par le Titulaire du Compte à ACELIS pour les 12 mois précédents;
- b) En aucun cas ACELIS ne sera responsable vis-à-vis du Titulaire du Compte en cas de dommages directs ou indirects découlant du service ou en rapport avec le site Web du Titulaire du Compte ou tout autre service ou produit fournis à ou par le Titulaire du Compte;
- c) ACELIS, ses responsables, directeurs, propriétaires, agents et employés ne seront en aucun cas responsables vis-à-vis du Titulaire du Compte ou de quiconque en matière de perte ou préjudice résultant de l'utilisation du service ou du site Web du Titulaire du Compte.

d) En aucun cas ACELIS ne sera tenu responsable des dommages, quels qu'ils soient, résultant de la notification, par une quelconque autorité, du contenu potentiellement illégal du Site, de la remise de copies du site Web du Titulaire du Compte aux autorités compétentes ou de la coopération aux mesures légales mises en oeuvre pour localiser les personnes ayant enregistré un contenu illégal ou encourageant un comportement illicite.

e) En aucun cas ACELIS ne sera tenu responsable des dommages, quels qu'ils soient, découlant de la résiliation du présent Contrat.

22. Consentement de Rupture Sans Renonciation.

Aucune clause ou disposition du présent Contrat n'est considérée comme ayant été abandonnée et aucune infraction excusée si la renonciation ou le consentement n'est pas fait par écrit et signé par la partie prétendant avoir renoncé ou consenti. Tout consentement ou renonciation par une partie à une infraction par l'autre partie, que ce soit explicitement ou implicitement, ne constitue pas un consentement, une renonciation ou une excuse à une autre infraction ou à une infraction ultérieure .

23. Compétence.

Le présent contrat sera régi par le droit belge et seuls les cours et tribunaux de Liège seront compétents en cas de litige né de son interprétation ou de son exécution.

24. Nullité.

Si une quelconque disposition du présent Contrat est considérée comme nulle, illégale ou inapplicable, toutes les autres dispositions restent cependant en vigueur.

25. Contrat Intégral.

Le présent Contrat, ainsi que ses annexes, ses lignes de conduite, directives et modifications exposées par ACELIS, de temps à autre, à n'importe quel endroit du site [www.aceليس.net](http://www.aceлис.net) ou www.aceليس.be constitue le contrat intégral entre les parties en ce qui concerne l'objet du présent Contrat et remplace et annule toutes les négociations, propositions, engagements, écrits et conditions qui l'ont précédé, quelle que soit leur nature, qu'ils soient verbaux ou écrits.

26. Survivance.

Toutes les clauses et conditions du présent Contrat qui, de part leur nature, dépassent l'échéance du présent Contrat, survivront à son expiration. Ceci comprend, sans limitation, les représentations et garanties, les limitations de responsabilité, l'indemnité et cette clause de survivance.

27. En-têtes.

Les en-têtes et titres utilisés dans le présent Contrat sont repris uniquement pour plus de facilité et à titre de référence et ne peuvent en aucune manière être interprétés dans le but de définir, limiter ou décrire la portée ou le but du présent Contrat.

28. Recours cumulatifs.

Sauf s'il en est convenu autrement dans le présent Contrat, les droits et recours octroyés à chaque partie dans le cadre du présent Contrat sont cumulatifs et s'entendent en sus des droits légalement accordés aux parties. Chaque partie peut exercer ses droits concurremment ou séparément. L'exercice d'un recours n'est pas considéré comme une élection exclusive de ce recours et n'exclut pas l'exercice d'un autre recours.

29. Doubles ou Acceptation Electronique.

Le présent Contrat peut être exécuté en plusieurs exemplaires, chaque exemplaire étant considéré comme un original et tous les exemplaires pris ensemble constituent le même document, ou peut être exécuté en donnant son accord par un moyen électronique.

30. Droit de Refus de Services.

ACELIS se réserve le droit de refuser ses services à n'importe quel Titulaire de Compte. Dans le cas où un Titulaire de Compte ne respecte pas les dispositions reprises au présent Contrat ou si ACELIS considère que le Titulaire de Compte constituera une gêne, le Titulaire de Compte sera mis sur une liste noire et ACELIS ne lui fournira plus de services à l'avenir. Dans une telle éventualité, ACELIS donnera au Titulaire du Compte un préavis de 15 (quinze) jours ouvrables pour trouver un autre prestataire pour ses besoins en matière de site Web.